

# Plan de Déplacements Urbains, les scénarios adoptés

**Le PDU d'Agglopoie Provence est entré dans sa deuxième phase avec l'approbation de trois scénarios par le conseil communautaire du 12 décembre 2006.**



Le diagnostic réalisé sur toute la communauté d'agglomération mettait notamment en lumière une dynamique résidentielle et démographique en pleine accélération : 1000 habitants de plus tous les ans depuis 1980, 1500 jusqu'en 2015, générant de nouveaux déplacements.

Autre point fort soulevé par cette étude : la dépendance à l'automobile : 2/3 des déplacements sur le territoire d'Agglopoie Provence se font en voiture ; 39% des ménages possèdent deux voitures et plus. Or, au-delà des pollutions industrielles, notre manière de se déplacer impacte fortement l'environnement et participe au réchauffement climatique.

## **Premier objectif du PDU : réduire le trafic automobile**

A l'issu du diagnostic, une série d'objectifs ont été formulés afin notamment d'éviter la congestion métropolitaine d'Aix-Marseille et de valoriser les atouts de notre territoire. Les axes de travail principaux étaient la préservation de la qualité de vie ; l'amélioration de la sécurité des déplacements et de l'accessibilité ; le développement économique et l'emploi.

Sur cette base, les scénarios adoptés récemment par les élus d'Agglopoie Provence proposent une série de mesures et d'actions dans 5 domaines :

- « Maîtriser, sécuriser et canaliser les flux routiers » ;
- « Gérer sélectivement le stationnement »
- « Rendre performante l'offre de transports en commun » ;
- « Valoriser les modes alternatifs » ;
- « Limiter les effets négatifs du transport routier de livraisons »

Trois niveaux de scénarios ont été proposés pour atteindre les objectifs réglementaires. D'ici à 2017, il s'agit de réduire la part des déplacements automobiles de 66% à 59%, de passer de 4.5% à 8% de déplacements en transports en commun, de 2.5% à 4% pour les deux-roues, de 27% à 29% pour les déplacements à pied.

Comme pour le diagnostic, à travers les ateliers thématiques, la concertation a enrichi la réflexion et les propositions techniques. Représentants d'associations, d'organismes et d'administrations y ont participé pour parvenir à une vision stratégique et partagée des problématiques de notre territoire en matière de transports et de déplacements.

Après les scénarios, la prochaine étape sera le choix d'un projet. Avant cela et pour plus d'informations, vous avez la possibilité de consulter le document officiel des scénarios ainsi qu'une présentation audiovisuelle sur le blog du PDU à l'adresse suivante : [www.agglopoie-provence.org](http://www.agglopoie-provence.org).

**En réduisant l'impact global de nos déplacements sur l'environnement, le PDU garantit une qualité de vie durable de notre territoire.**

*Une idée qui nous rapproche.*